



Compte rendu du Comité Directeur des 11 et 12 Décembre 2010

Validé par courriel le 15 janvier 2011
Adopté par le Comité Directeur le 12 février 2011

CREPS Ile-de-France - Châtenay-Malabry (92)

Vote du CD par mail : Pour 10 – Abstention 1

Président de séance : Jean-Paul Ters - **Secrétaires de séance :** Marie-France Charles, Chantal Lenfant et Joël Poulain

Membres présents : Jean-Paul Baudoin, Michel Chariau, Marie-France Charles, Jean-François Dechavanne, Michel Édiar, Pascal Larminach, Alain Matton, Chantal Lenfant, Jean-Paul Ters, Thierry Vermeersch

Membres absents excusés : Vincent Frey (pouvoir à Jean-Paul Ters à partir de 10h30), Thierry Vermeersch à partir de 12h00, Chantal Lenfant (à partir de 15h30 voix à J.Poulain), Alain Matton (à partir de 19h30 voix à MF.Charles)

Membre de droit : Marie-Violaine Palcau, DTN

Membres invités : Dominique Etienne Commission CO à VTT – André Hermet, CTN – Hélène Ediar, Commissions Amélioration Continue et Partenariat

Le Comité Directeur dispose de 12 voix sur 11 voix possibles, le CD peut délibérer. 12 possibles à compter de 10h30.

Début de la réunion : 9h30

Le Président accueille les membres du Comité directeur en leur souhaitant la bienvenue. Le SG donne lecture de l'ordre du jour et précise que certains sujets ont été inversés pour prendre en compte certaines priorités (finances à étudier samedi au lieu de dimanche car la situation financière est critique du fait de l'arrêt du partenariat d'ERDF à aborder avec un maximum de présents le samedi)

1. Haut-Niveau 1 nouveau SLE : sur St-Quentin-en-Yvelines, accord de principe du CD sur cette candidature.

2. Pratiques sportives (coordonnées par Thierry Vermeersch)

Dominique Etienne prend la responsabilité de la commission CO à VTT – Il en est remercié.

Thierry Vermeersch a travaillé avec toutes les commissions des Pratiques Sportives et la commission Arbitrage pour faire en sorte qu'un dossier de référence soit proposé ce jour avec les modifications qui doivent être votées pour le Règlement des Compétitions 2011.

2.1 Partie Commune : Lecture par Thierry des principales modifications proposées

- Un débat s'instaure sur le fait d'intégrer ou pas la demande de rotation des courses par zone dans le RS 2011 car non écrit explicitement dans la version soumise ce jour au CD ; **le CD FFCO confirme la volonté politique de répartir les courses entre toutes les zones** ; Le titre VII (calendrier) du RC est maintenu sans modification.

Vote à l'unanimité

- **A la demande d'un membre du CD, il est procédé à un vote à part sur la modification proposée au chapitre XVI (Concurrents – catégories – classes) :** « Tout concurrent doit s'abstenir de participer à une course s'il connaît suffisamment bien le terrain de course pour en retirer un avantage sensible sur les autres concurrents »

Vote 1 abstention 2 contre 8 pour - adopté

- **Il est ensuite procédé à un vote sur toutes les autres modifications de la partie commune du 2011 :** articles III.3, XI.4, XVI.2 et XVIII.1)

Vote sur le texte modifié Partie Commune - adopté à l'unanimité

2.2 Modifications partie pédestre

Cela concerne principalement la clarification des circuits sur lesquels courent les jeunes athlètes de 18 ans surclassés (articles 1.1, 1.2, 2.1, 2.2 et 3.1), les conditions de la quarantaine en sprint (1.5), la séparation sur les courses nationales des circuits D16 et H 14 (2.5 et 3.4) et des petites précisions et corrections diverses (2.5, 3.3, 3.4, 6.1, 6.2, 8.6, 9.1 et 9.5)

Vote 11 voix pour 1 abstention - adopté

2.3 Modifications sur O' précision

Les modifications techniques (articles 1, 3, 8, 9, 14, 15, 16, 19, 21, 22, 23 et 24) sont adoptées.

Vote à l'unanimité.

Après un débat sur l'intérêt ou pas de créer le championnat de France Open, le CD estime qu'il n'y a pas encore assez d'épreuves inscrites au calendrier pour créer un tel titre. La situation pourra être reconsidérée dans les prochaines années au vu du développement du calendrier.

Vote : Pour la création du titre de championnat de France Open O'Précision : 1 voix pour, 2 abstentions et 9 contre - **refusé**

La demande pour la création d'un titre handisport est actuellement sans objet car la convention entre la FFCO et la FFH n'est pas signée. De plus la FFCO n'est pas délégataire pour la CO de précision.

2.4 Modifications sur CO à VTT

Dominique Etienne a organisé une 1^{ère} réunion de travail en relation avec la DTN, A.Hermet et les membres de la commission pour définir le mode de travail pour 2011 Il propose au nom de la commission CO à VTT plusieurs modifications à voter point par point

Proposition 1 : Modification de l'article 2.1 pour clarifier les problèmes de matériel

« Les concurrents doivent se conformer aux règles de circulation en vigueur : respect du code de la route et doivent être dotés de matériels compatibles avec les exigences de la spécialité CO à VTT. »

Vote : 12 voix pour - **adopté**

Proposition 2 : Modification des catégories d'âge et des circuits. Après un débat dense et complexe, une nouvelle proposition est soumise au vote

Age au 31 décembre	Catégorie licence FFCO	Circuit CO à VTT
12 ans et moins	D/H12	- de 12
13 et 14 ans	D/H14	- de 14
15 - 16 - 17 ans	D/H16	- de 17
	D/H18 1 ^e année	
18 - 19 - 20 ans	D/H18 2 ^e année	- de 20
	D/H20	
21 à 39 ans	D/H21	21 et +
	D/H35	
40 à 49 ans	D/H40	40 et +
	D/H45	
50 à 59 ans	D/H50	50 et +
	D/H55	
60 à 69 ans	D/H60	60 et +
	D/H65	
70 et plus	D/H70	70 et +

Vote : 4 abstentions et 8 voix pour - **adopté**

Proposition 3a : modification des titres de champions de France individuel. La proposition de la commission est, après discussion, soumise au vote

Circuit CO à VTT	LD	MD	Sprint
- de 12 ans	2	2	
- de 14 ans	2	2	
- de 17 ans	2	2	2
- de 20 ans	2	2	
21 et +	2	2	2
40 et +	2	2	
50 et +	2	2	
60 et +	2	2	
70 et +	2	2	

Vote 1 abstention - **adopté**

Proposition 3b : Modification des titres de champions de France de relais.

La commission propose la création pour les Seniors d'un relais mixte à la place des actuels relais Hommes et Femmes.

Vote 7 voix contre, 3 abstentions - **refusé**

Proposition 4 : Ajouter un nouvel article relatif au maillot champion de France combiné et aux calculs concernant son attribution

Après discussion, il s'avère que la demande ne relève pas du Règlement des Compétitions. Le CD approuve cette demande actée sous réserve que le contrat de sponsoring CO à VTT soit examiné par la Commission Partenariat et signé.

Sur le mode de calcul pour ce nouveau classement, le CD demande de bien présenter pour 2011 ce classement comme un *classement expérimental*. La formule peut être intégrée au RC si elle parvient à Thierry Vermeersch avant que celui-ci procède au vote définitif de la partie CO à VTT du RC.

Proposition 5 : Modification des temps de courses de certaines catégories d'âge.

La commission a rectifié plusieurs répartitions de circuits et temps de course au vu des résultats des courses de 2010.

Vote 11 voix pour, 1 abstention - **adopté**

Départ de Thierry Vermeersch 12 h. Il reste 11 voix.

Repas de 12h à 13 h 15

3. Gestion et comptabilité (coordonnées par Michel Ediar)

3.1 Intervention sur l'activité Licences : légère croissance des licences d'une année sur l'autre (279 licenciés, soit + 4%)

3.2 Gestion et Comptabilité : il manque encore des factures ou demandes de remboursement qui ne sont pas pris en compte dans les comptes de fin novembre. Pour clore les comptes 2010 dans des délais raisonnables, la date limite de prise en compte des notes de frais 2010 sera le 5/01/2011.

3.3 Analyse des Comptes 2010 à fin nov

Michel Ediar commente le document financier 2010 de fin novembre envoyé à tout le CD en précisant :

- que le probable de fin 2010 n'est pas vraiment connu du fait de dépenses engagées encore non payées et donc pas encore prises en compte en comptabilité

- la difficulté d'avoir la vision du probable 2010 pour les dépenses et pour certaines recettes fédérales (taxes CN et pass'O par exemple) ce qui fausse la vision du résultat d'exploitation à fin novembre (R-D= + 176 k€)

Plusieurs commentaires et remarques suite à la présentation

Sur les Recettes 2010

1/ l'apport sponsoring ERDF de 140 K€ (contrat d'avril 2010 à mars 2011) n'apparaît pas complètement dans le suivi du réalisé 2010 car payé en 3 fois. Chantal Lenfant demande que la totalité de l'apport ERDF payé en 2010 soit bien inscrite dans le réalisé et le suivi budgétaire 2010, quitte ensuite à valider avec l'expert comptable le report sur 2011 d'une partie du montant ERDF 2010. Ceci est d'autant plus important que certaines dépenses avec Artemis sont déjà contractuellement engagées pour 2011.

Chantal Lenfant s'étonne qu'un contrat ait été signé sur 2 ans avec Artemis alors que le contrat ERDF signé pour 3 ans mais laissait à ERDF la possibilité de rompre le contrat chaque année.

Jean-Paul Baudoin pose aussi la question de maintenir des actions avec Artemis en 2011 alors qu'ERDF n'honore plus le contrat de partenariat. En tant que juriste il demande à étudier le contrat signé avec Artemis pour étudier les modalités juridiques de rupture de contrat (la fin du contrat avec ERDF pourrait être considérée comme un cas de force majeure). Michel Chariau précise qu'Artemis a déjà investi sur certaines actions 2011 et donc cela va être difficile de faire arrêter certains travaux prévus en 2011.

2/ Les recettes de Pass'Orientation sont à fin novembre de l'ordre de 0,5 k€ pour un prévisionnel de 40k€ donc retard très important ; Les Ligues n'ont toujours pas fait remonter leurs déclarations du 1^{er} semestre – relance a été faite lors de la dernière réunion des Présidents de Ligue en novembre.

Sur les dépenses 2010

1/ Haut Niveau : Marie-Violaine Palcau confirme que le budget HN est sous contrôle, il n'y aura pas de dépassement

2/ Diverses dépenses de communication en relation avec l'apport ERDF

Sur 2010 achats engagés avec Artemis 31k € Kisis 33,5 k€ Manifestations 8,5 k€ soit un total 73 k€ /140 k€ ERDF

Question de JP.Baudoin : faut-il renégocier Artemis 2011 suite à la perte de ERDF ?

M.Ediar a proposé de réserver une partie des montants ERDF 2010/2011 sur la provision « absence de recettes suite à recherche de partenaires par Event & Partner ». En effet il était prévu dans le budget 2010 une recette de 40 k€ et à ce jour rien de signé par Event & Partner. JP.Ters et C.Lenfant demandent que cette décision d'utilisation des fonds restants ERDF soit prise lors du prochain CD une fois qu'on y verra clair sur les réalisés liées aux actions ERDF.

3/ Dépenses formation : à ce jour taux de dépense est assez faible (taux de réalisation de 43%) mais Jean-François Dechavanne rappelle que des actions de formation sont engagées au dernier trimestre 2010.

4/ Dépenses Cartes HN et ESO (taux de réalisation de 33%) même remarque que pour les dépenses Formation mais il n'est pas prévu d'engager d'autres dépenses en 2010 car cela concerne des projets avec les clubs ou collectivités territoriales donc les factures ne seront pas à la FFCO d'ici fin 2010.

3.4 Mise à jour du Budget 2011

Pour faire cet exercice d'équilibre financier très compliqué, 3 démarches en parallèle ont été menées

Dépenses 2011 actualisées

- Recensement des besoins des commissions pour 2011 (Partenariat – Jeunes – Formation – Arbitrage – Communication – Fonctionnement – HN – Equipements sportifs) transmises au trésorier et ensuite étudiée – pré-arbitrée par la Commission Finances avec selon les sujets une 1^{ère} réduction

- Evaluation des dépenses de fonctionnement sur la base d'un probable 2010 (difficile de faire plus d'économies au niveau FFCO)

- Budget HN 2011 : est sensiblement supérieur à celui de 2010 du fait des Championnats du Monde 2011 en France (les sportifs doivent avoir plus de moyens avec les WOC en France).

Recettes 2011 actualisées

- Evaluation « réaliste des recettes 2011 » : prise en compte du nouveau tarif 2011 des licences soit 40 k€ en plus

- subvention du ministère stable ou équivalente à 2010

- Recettes des pass'orientation, si tout le monde joue le jeu, recettes des courses du groupe National

-Travail en commission Finances le 6/12 pour faire une 1^{ère} proposition de budget équilibré 2011 au CD - la Commission des finances n'a pu faire de proposition car les recettes prévisionnelles sont trop faibles et les dépenses trop élevées ! Ce qui a abouti à **Budget 2011 avec un déficit de 60k€**

-Travail collectif en CD pour étudier les économies possibles pour 2011 et comment faire plus de recettes

Pour faciliter éventuellement les arbitrages financiers 2011 en séance, C.Lenfant présente les contributions au résultat déficitaire de 2011 de – 60 k€ avec une analyse des principales recettes et dépenses sur chaque grand ligne budgétaire 2011 (5 lignes budgétaires nommées A-B-C-D-E) ;

les - 60 K€ se ventilent comme suit :

Ligne A = Fonctionnement fédéral = + 77 k€ (avec + 400 k€ Licences et - 323 k€ en fonctionnement FFCO et CO'Mag)

Ligne B = Formation = - 17 k€ (à comparer de + 7 k€ en 2010)

Ligne C = HN et Médical = - 90 k€ à comparer à - 78 k€ en 2009 - Probable 0 k€ en 2010)

Ligne D = Développement Hors Communication (inclut Jeunes / taxes des courses / Carto) = + 65 k€ (à comparer à 26 k€ en 2009 et 113 k€ en 2010)

Ligne D = Développement Communication = - 55 k€ à comparer de - 34 k€ en 2010 et - 3 k€ en 2009

Ligne E = Provisions - 40 k€ (à comparer de - 32 k€ en 2010)

Chacun n'ayant pas la même vision du report d'un exercice d'une année sur l'autre ni la même compréhension de la prise en compte des montants ERDF sur 2010/2011 et ne connaissant pas vraiment les demandes spécifiques des commissions il semble difficile d'avancer plus sur la recherche d'un équilibre financier 2011.

Ce qui est proposé après un long débat sur le sujet :

- fiabiliser les chiffres de recettes 2011 en restant réaliste

- revoir les niveaux de dépenses et définir ce qui n'est plus prioritaire du fait de l'arrêt de partenariat avec ERDF

- ensuite la Commission Finances proposera au prochain CD de nouveaux arbitrages de dépenses en ne gardant que 3-4 priorités puisque nous devons baisser la voilure.

Départ de Chantal Lenfant à 15h30

Pascal Larminach demande des explications **sur la gestion de la fin du Partenariat avec ERDF** et particulièrement sur les réunions avec ERDF dont celle qui vient d'être annulée par la Commission Partenariat. Michel Chariau donne des explications sur la chronologie des événements et la suite à donner. Un nouveau rendez-vous est prévu, le Président s'y rendra accompagné du Secrétaire Général et de Mathieu Gagnot avant fin décembre. Jean-Paul Ters rend hommage au travail de Mathieu Gagnot.

Départ de Marie-Violaine Palcau à 16h 30.

4. Utilisation du stand fédéral et communication sur les manifestations sportives

Utilisation du stand fédéral

Peut-on mettre le stand FFCO en prêt pour les « grosses manifestations » avec mise à disposition de ce matériel aux organisateurs ?

Réponse : Ce sont des équipements lourds et qui coûtent très cher à acheminer sur un lieu de course (frais de déplacement entre 650 à 1 300 euros suivant la destination). Ne serait-il pas plus judicieux de demander une structure en dur à l'organisateur ou mettre une valise de décoration

Décision : Inclure dans le cahier des charges des grandes compétitions la mise à disposition pour la FFCO par l'organisateur d'un espace couvert sur le lieu de course, sous réserve de faisabilité technique.

5. Plan d'Actions avec les Jeunes (coordonné par Pascal Larminach)

1/ Animation sur l'Arena des championnats du monde par le groupe France - de 18 ans FFCO

Cela concernerait des initiations CO et O'Pré sur l'arène des WOC et sur les lieux de surveillance des postes de sprint ; cela pourrait être assurée par le groupe France - de 18 ans sous la responsabilité de l'encadrement du Groupe France - de 18 ans: Charly Boichut, Thomas Poirson et Mickaël Blanchard. Personne du BD ni du CD n'est au courant de ce projet.

Décision : Pascal Larminach est en charge de faire le point avec les WOC sur ce projet, d'étudier l'impact financier de cette opération pour le groupe France - de 18 ans pour validation au prochain CD.

Pascal Larminach responsable de la commission souhaite que ce projet associe les CTN concernés.

2/ Projet de vitrine sur les Jeunes et le Sport sur le CREPS de Poitiers : la FFCO pourrait avoir une communication dans ce cadre ; une discussion en séance a lieu sur la faisabilité de l'opération pour la FFCO.

Décision : Une convention sera passée avec la FFCO. Pascal Larminach est en charge de valider et gérer cette action

3/ La convention "Projet Tuteur", prévu dans le cadre des enseignements de la licence professionnelle animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (activités de pleine nature et tourisme sportif) avec la Faculté de Poitiers a bien été signée.

4/ Conventions FFCO / UGSEL et UNSS : les conventions sont signées

5/ Ecoles de CO 2010-2011 : 61 écoles de CO sont labellisées actuellement dont 42 homologuées. P.Larminach a en charge le suivi des écoles de CO.

6 /Autres Points sur les Jeunes

- Mise en place progressive d'animateurs - développement des Jeunes dans les ligues

- Dossiers fédéraux diffusés ce dernier trimestre

- Cahier des charges du challenge O'Défi envoyé aux ligues

- Certification en cours de la formation des jeunes officiels

Ces dossiers seront mis sur le site fédéral après mise en conformité avec la nouvelle charte graphique de la FFCO (P.Larminach + G.Renard en Janvier)

- Balises de Couleur à faire passer dans les Ligues à compter de 2011 : Hervé Letteron réalisera un cahier des charges pour que les ligues puissent faire passer les balises de couleur dès 2011 ; il est prévu une actualisation annuelle

6. Commission Partenariat

Hélène Ediar présente les faits marquants de la période passée et les axes d'amélioration avec en point d'orgue le départ de ERDF. Un support de présentation a été envoyé à tout le CD.

Les actions prioritaires identifiées pour le semestre suivant sont :

- **Refonte du site Internet avec la nouvelle identité visuelle** et mise à jour de toutes les informations sur le site. Il est proposé d'inaugurer le nouveau site portail lors de l'AG le 26/03/2011, les membres présents donnent leur accord pour les délais.

- Déclinaison de la nouvelle identité visuelle au sein de la FFCO

- **Comment capitaliser sur la dynamique des courses label ERDF**

Faut-il poursuivre cette dynamique sur des courses grand public « plus communicantes ? » : le Comité Directeur souhaite que cette dynamique de perdure, mais il faudrait aussi trouver de nouveaux partenariats.

Mathieu Gagnot fait passer un message, il souhaiterait que désormais la FFCO communique à l'extérieur avec une seule adresse institutionnelle : contact@ffcorientation.fr.

Départ de Pascal Larminach à 18 h15, pouvoir à Jean-François Dechavanne

Arrivée d'Edmond Széchényi

7. Le Point sur les WOC 2011 et CUP 2010 (coordonné par Edmond Széchényi)

CUP 2010

- Le Bilan de la Coupe du Monde (Annecy) est très positif.

- Le comité d'organisation de la Coupe du Monde (CDCO74) ainsi que le comité d'organisation des championnats du monde sont félicités par l'ensemble du comité directeur.

Il rappelle cette organisation qui se voulait un test grandeur nature des championnats du monde dans de nombreux domaines. Il sera fait un autre test « grandeur nature » lors de la Nationale Sud-Est du mois de mai 2011.

WOC 2011

- Les 52 km² (ou 5 200 ha) de cartographie sont faits, il y a encore 1 mois de travail pour réactualiser la carto - Budget total de 130 k€ .

- En réponse à un projet international d'aide au développement de la CO des pays en voie de développement, le Ministère a octroyé 50 k€ de subvention pour cet accueil (15 pays). Il y aura une formation aux organisations internationales. Le Ministère invitera également un représentant du Maroc et de la Tunisie pour les sensibiliser à la course d'orientation. Les invitations partiront cette semaine.

- Il est prévu que des images télévisées soient prises sur le terrain et proposées aux télévisions étrangères, qui semblent très sensibles à la fonction « live » de la télévision.

- Un Challenge entreprise est en cours d'élaboration, il est managé par des étudiants de l'Ecole de Commerce de Savoie.

Un débat s'instaure sur la participation des membres du CD et du Personnel fédéral. Dans l'état actuel de notre budget, le déplacement des membres du CD ne sera pas pris en charge.

8. Commissions Arbitrage et Calendrier (coordonnées par Alain Matton)

Séminaire des experts et arbitrage s'est tenu en décembre avec bilan de l'année écoulée :

- Pas de problème grave particulier ; il est demandé que les étrangers figurent dans la base fédérale ;

- Précisions données sur les déroulements des contrôles anti-dopage : la FFCO reçoit les rapports d'analyses, mais aucun compte-rendu sur les déroulements par l'AFLD.

Recommandations

* Le délégué fédéral doit être désigné de très bonne heure et devra avoir une lettre de mission ; il est nécessaire de restreindre sa participation aux 4 grandes compétitions nationales seulement.

* Calendrier et arbitrage doivent avoir une cohérence entre eux.

Ebauche du calendrier 2012

- **Nationale Sud-Est** en Provence validée par la commission arbitrage

- **Championnat de France de Moyenne Distance Toutes Catégories et Championnat de France des Clubs** : 2 dossiers présentés

1 dans le Rhône et 1 dans la Drôme : terrains visités par Georges Déli avec un CR de visite distribué aux 5 membres de la commission arbitrage qui ont pris position : 4 pour Drôme et 1 pour Rhône : le CD se range au choix de la commission. **Adopté**

En cours de validation

- **Championnat de France de Sprint et Critérium National des Equipes** en Bretagne

- **Nationale Nord-Est** en Lorraine

- **Nationale Sud-Ouest** en Midi-Pyrénées

- **Nationale Nord-Ouest** : **aucun dossier** (possibilité sur la LD des 3 jours de France en Avril ?)

- **Semaine fédérale** : **aucun dossier** (en cas d'absence de candidat, faire le Chpt.France Longue Distance sur une Nationale).

Date butoir pour ces 2 candidatures : repoussée au prochain CD ; un courriel est envoyé en ce sens à chaque LIGUE et CD (suivi sera assuré par la commission Calendrier).

Départ d'Alain Matton à 19 h 30, pouvoir à Marie-France Charles

9. Commissions Formation et CO à ski (coordonnées par Jean-François Dechavanne)

Formation

- **Validation des Formations** : CO à VTT-Ski, Moniteurs, Formateur d'animateur, Traceur régional
- Formation d'escortes et délégué fédéral anti-dopage à prévoir avec Serge Cotto (formateur Ligue IF d'Athlétisme de délégués fédéraux et escortes anti-dopage).
- **Actualisation des diplômes / ligue** : tout est ok sauf la Bretagne

CO à ski

Le responsable de la commission a participé au congrès annuel organisé par l'Association Nordique France ; l'image du ski nordique est identique à celle de notre sport sur de nombreux points : La CO à ski manque de visibilité, comme la CO ; il serait bien de créer des espaces ludiques de CO à ski

Projets 2011-2012

- proposer pour 2012 la création d'un championnat de France des clubs en CO à Ski (un 3^{ème} week-end est nécessaire, avec une division unique à 4 sur 2012).
- Afin de permettre de développer la CO à Ski, à compter du 1^{er} janvier 2011 le CN ski au 31/12/2010 sera porté à la valeur de 6000 points pour le premier de ce classement .La mise en œuvre sera réalisée en fonction des priorités définies par le SG.

Vote : à l'unanimité sur les 2 projets

10. Equipements Sportifs (coordonné par Jean-Paul Baudoin)

10.1 ESO

- Présentation de la nouvelle plaquette ESO qui ne devra pas rester dans le placard, qui va permettre de faire de la publicité auprès des collectivités territoriales et en support des projets ESO dans les Ligues et les Comités Départementaux de CO.

Discussion sur la façon de la distribuer : Envoyer une dizaine de plaquettes par Comité Départemental par la Poste et renvoyer à la demande de projets spécifiques

Vote : pour 10 - contre 1

- Les échanges tournent autour de la capacité effective de la Fédération à impulser les ESO.

Le CD est favorable à impulser cette dynamique des ESO ; Certains membres du CD estiment que ce développement devrait s'auto-équilibrer en matière financière.

- **L'ancienne taxe des ESO** supprimée lors du dernier CD est toujours en ligne sur le site internet FFCO, elle doit être retirée (porteur le SG)

- **Un cahier des charges simplifié sur le label ESO** est proposé par la commission

Commentaires en séance : Il faut faire attention de ne pas engager la Fédération avec un coût important.

Vote pour le cahier des charges et sur la suppression du label à **l'unanimité** (porteur Jean-Paul Baudoin)

10.2 Cartographie

- le suivi fédéral des ESO et des déclarations de cartes cartographie sont assurés par Daniel Rollet qui part en mai 2011 ; il est nécessaire de trouver quelqu'un pour le remplacer.

- Jean-Paul Baudoin pose la question de la pertinence du maintien de la fiche de cession des droits qui lorsque la FFCO reçoit le dossier de dépôt de cartes des structures affiliées est remplie et signée dans moins de 5% des cas. Le CD demande une étude d'impact sur ce sujet.

- Agrément des cartographes avec des avis différents au sein de la commission Equipements sportifs.

10.3 Autres points

Le Syndicat des accompagnateurs en moyenne montagne souhaite se rapprocher de la FFCO.

Le CD est favorable à ces rencontres, il mandate JP.Baudoin pour engager les contacts.

11. Autres sujets : Gestion et divers

Règlement financier : présentation de la version actualisée pour 2011, préparée par la Commission Finances

Jean-Paul Baudoin n'est pas d'accord avec la clause de soumettre toute dépense à autorisation, car il juge cela trop contraignant. La proposition de JP.Baudoin non retenue par le CD

Vote Pour 10 - contre 1. Règlement financier 2011 adopté

Suivi des CR de CD et BD :

Après les réponses apportées aux différentes remarques

- pour le CR du CD 31/01 : Sur demande justifiée du Président de l'ASOPE, le CD décide de supprimer totalement la 2^{ème} partie du paragraphe concernant son club. **Vote** pour à l'unanimité

- les CR des BD 2010 : des réponses sont apportées aux différentes remarques, ils sont validés.

- CR de l'Assemblée générale 2010 : Validé, sous réserve des corrections à effectuer

Questions / Réponses / Décisions

Règlement administratif 2011

§ Licences, alinéa de la validité : il est proposé que la période soit ramenée de 10 à 5 ans. Adopté ainsi que l'ensemble du texte

Vote à l'unanimité.

Coupe des Pays latins

le CD déclare que la France n'y participera pas en 2011 en Espagne, sur demande de la Direction technique nationale, par manque de crédit.

Vote à la majorité.

- **Confédération des Pays méditerranéens d'orientation** : le CD décide de surseoir à cette adhésion jusqu'à la prochaine l'olympiade, là aussi par manque de crédit. Vote à la majorité

- **World Cup 2012** : après la défection du partenaire principal ERDF, la FFCO n'a plus les moyens d'apporter son aide financière à cette organisation :

la Ligue Ile de France reste libre de l'organiser avec le comité d'organisation en prenant en charge les frais correspondants ou pas.

- **Taxes des 3 jours du Sud-Ouest** : Réclamation de la Ligue d'Aquitaine qui demande à bénéficier des anciens barèmes. Le CD maintient la décision d'un précédent BD à savoir le paiement intégral des redevances dues au tarif actuel, par égalité avec toutes les autres manifestations.

- **Augmentation des pass'orientation liée à l'augmentation du taux de base** : Vu l'état des finances fédérales, le CD proposera à la prochaine assemblée générale de porter la part fédérale de 1,00 € à 1,25 €

- **Bilan social** : aucune obligation d'établir un bilan social dans notre association.

- **Caisse de retraites des salariés** : dossier à étudier par la commission des finances.

Club France

- Succès de l'opération de médiatisation lors de la CUP 2010 à Annecy et de l'opération T-Shirts à Figéac

- Le Club France est ouvert à toutes les équipes de France de CO à VTT et aux médaillés CO à Ski

- Après la démission de Simon Blum qui n'est plus suffisamment disponible pour assurer cette gestion, la FFCO recherche une personne pour assurer la gestion internet du Club France (contacter joel.poulain@ffcorientation.fr)

Antidopage

- **Lors de la Coupe du Monde d'Annecy** : Adaptation délicate des organisateurs aux consignes, suite au doublement des contrôles (contrôles anti-dopage sur la Nationale et à la Coupe du Monde). Joël Poulain fait remarquer le grand investissement des bénévoles prévus pour encadrer les contrôles lors de la Coupe du Monde.

- A prévoir pour les WOC et O'Festival : Des Escortes seront à former pour O'Festival, en complément des escortes prévues pour les WOC et qui seront formées par Serge Cotto.

Raids Multisports

Le Comité Directeur confirme que les raids multisports avec activités de CO sont un axe de développement de la fédération ;

Sur sa proposition, Miguel Tirbois assurera des tâches d'animation de course d'orientation au profit des raids multisports.

Il est désigné comme correspondant de la FFCO auprès du GNRMN.

Amélioration du fonctionnement fédéral

Présentation des fiches en cours d'élaboration pour chacune des commissions

Les codes d'accès du nouveau site internet (en cours d'élaboration) vont être envoyés aux membres du CD

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h25

Prochain CD est fixé au samedi 12 février 2011 à 9h30 au siège

Le Président
Jean-Paul Ters

Les Secrétaires de séance
Marie France-Charles, Chantal Lenfant, Joël Poulain